

**Cerep**

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**GROUPE Y AUDIT**  
Technopole Venise Verte  
Rue Euclide - B.P. 8421  
79024 Niort Cedex 09  
S.A.S. au capital de € 37.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Poitiers

**ERNST & YOUNG ET AUTRES**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles



Exercice clos le 31 décembre 2012

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cerep, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes A « Faits significatifs à la clôture » et « E.6 Impôts » de l'annexe qui exposent les incidences du crédit d'impôt recherche additionnel comptabilisé en « autres produits » dans les comptes de la société.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### *Règles et principes comptables*

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons été conduits à apprécier la régularité et la correcte application des principes de comptabilisation du chiffre d'affaires, présentés dans la note C.10 « Chiffre d'affaires » de l'annexe, eu égard à la nature des contrats signés avec les clients.

### *Estimations comptables*

La note C.3 « Titres de participation » de l'annexe expose que les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable et mentionne les principes retenus par votre société pour déterminer cette valeur d'utilité. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces évaluations et nous avons vérifié que l'annexe donne une information appropriée.

La note D.2.2 « Les provisions » de l'annexe décrit notamment les principes retenus par votre société pour évaluer les provisions pour charges ainsi que la provision pour perte relative à des contrats de crédit-bail immobilier. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques


Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Niort et Neuilly sur Seine, le 2 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE Y AUDIT

  
Jean-Marc Mendès

ERNST & YOUNG ET AUTRES

  
Serge Guérémy



## Comptes Sociaux au 31 décembre 2012

Siège social : BP 30001 - Le Bois L'Evêque - 86600 Celle L'Evescault



NATURE DES INDICATIONS	31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11	31.12.12
<b>1. Capital en fin d'exercice</b>					
a. Capital social (€)	3 783 563	3 783 563	3 783 563	3 783 563	3 783 563
b. Nombre des actions ordinaires existantes	12 611 875	12 611 875	12 611 875	12 611 875	12 611 875
c. Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
d. Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
. par exercice de droits de souscription	518 500	500 000	500 000	N/A	N/A
<b>2. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	28 449 492	24 055 753	21 285 115	19 895 786	18 814 410
b. Résultat avant impôt, participation et charges calculées (amortissements et provisions)	763 348	-12 593 836	-3 862 399	-1 564 359	-1 182 699
c. Impôt sur les bénéfices (nombre négatif indique un produit d'impôt)	-664 825	-426 075	-330 243	-203 974	-1 288 426
d. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e. Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	-10 134 244	-1 382 595	-5 171 390	-460 706	297 756
f. Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>3. Personnel</b>					
a. Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	239	229	211	175	165
b. Montant de la masse salariale	8 909 318	8 420 968	7 158 607	7 127 030	6 093 352
c. Sommes versées au titre des avantages sociaux	4 097 962	3 618 409	3 326 781	3 024 936	2 760 420

**Bilan Actif (€)**

	Montant brut	Amortissements Dépréciations	Net 31.12.12	Net 31.12.11
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 114 908	1 114 908		
Autres immobilisations incorporelles	755 651	623 981	131 670	105 177
Avances, acomptes immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	1 022 866	766 694	256 172	324 980
Installations techniques, outillage	4 648 322	4 221 637	426 685	218 640
Autres immobilisations corporelles	3 205 893	1 075 612	2 130 281	2 106 104
Immobilisations en cours	124 989	124 989	0	2 515
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations	2 756 711	2 154 626	602 085	1 599 304
Créances rattachées à des participations				312 920
Autres titres immobilisés				
Prêts	92 675		92 675	65 678
Autres immobilisations financières	906 093	102 893	803 200	910 934
<b>Actif immobilisé</b>	<b>14 628 108</b>	<b>10 185 340</b>	<b>4 442 768</b>	<b>5 646 252</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, approvisionnements	1 524 283	174 526	1 349 757	1 286 871
En-cours de production de biens				
Produits intermédiaires et finis	1 990 708	266 039	1 724 669	1 620 671
Avances, acomptes versés sur commandes	2 381		2 381	0
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	5 955 181	169 762	5 785 419	5 210 438
Autres créances	1 769 200		1 769 200	1 046 143
<b>Trésorerie et assimilés</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: 0)	6 822 414		6 822 414	8 739 423
Disponibilités	1 492 044		1 492 044	1 474 668
<b>Comptes de régularisation</b>				
Charges constatées d'avance	286 975		286 975	371 838
<b>Actif circulant</b>	<b>19 843 186</b>	<b>610 327</b>	<b>19 232 859</b>	<b>19 750 052</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecart de conversion actif	52 259		52 259	4 578
<b>Total général</b>	<b>34 523 553</b>	<b>10 795 667</b>	<b>23 727 886</b>	<b>25 400 883</b>

**Bilan Passif (€)**

	31.12.12	31.12.11
Capital social ou individuel (dont versé : 3 783 563)	3 783 563	3 783 563
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 837 504	10 837 504
Réserve légale	315 388	315 388
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-460 706	
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>297 756</b>	-460 706
Subventions d'investissement	551	667
<b>Capitaux propres</b>	<b>14 774 056</b>	14 476 416
Provisions pour risques	52 073	
Provisions pour charges	4 730 025	6 187 694
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4 782 098</b>	6 187 694
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108 635	200 371
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 0)	155 874	111 374
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	154 445	137 734
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 438 599	1 138 646
Dettes fiscales et sociales	2 163 235	2 164 401
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 074	573 238
Autres dettes	49 568	92 271
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	54 760	168 603
<b>Dettes</b>	<b>4 158 191</b>	4 586 638
Ecart de conversion passif	13 541	150 135
<b>Total général</b>	<b>23 727 886</b>	<b>25 400 883</b>

**Compte de Résultat Première partie (€)**

	France	Exportation	31.12.12	31.12.11
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	5 000	272 615	277 615	127 555
Production vendue de services	3 368 664	15 168 131	18 536 795	19 768 231
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>3 373 664</b>	<b>15 440 746</b>	<b>18 814 410</b>	<b>19 895 786</b>
Production stockée			108 546	-132 753
Production immobilisée			15 264	
Subventions d'exploitation			96 341	167 729
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			425 741	628 114
Autres produits			1 126	7 737
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>19 461 428</b>	<b>20 566 613</b>
Achats matières premières et autres approvisionnements			4 271 691	3 706 974
Variation stocks (matières premières, approvisionnements)			-87 221	512 386
Autres achats, charges externes			6 572 527	6 806 929
Impôts et taxes et versements assimilés			445 238	451 653
Salaires et traitements			6 093 352	7 127 030
Charges sociales			2 760 420	3 024 936
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			415 744	277 070
Sur immobilisations : dotations aux provisions			28 841	67 225
Sur actif circulant : dotations aux provisions			221 917	280 938
Pour risques et charges : dotations aux provisions			185 901	214 164
Autres charges			54 262	53 879
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>20 962 672</b>	<b>22 523 184</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>-1 501 244</b>	<b>-1 956 571</b>

**Compte de Résultat Deuxième partie (€)**

	31.12.12	31.12.11
Produits financiers de participations	2 592	5 904
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	133 625	143 944
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 548	148 268
Différences positives de change	296 236	539 578
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	52 411	54 700
<b>Produits financiers</b>	<b>497 412</b>	<b>892 394</b>
Dotations financières amortissements, provisions	1 034 358	903 151
Intérêts et charges assimilés	106 093	185 778
Différences négatives de change	360 705	366 653
Charges nettes cessions valeurs mobilières de placement		
<b>Charges financières</b>	<b>1 501 156</b>	<b>1 455 582</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 003 744</b>	<b>-563 188</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-2 504 985</b>	<b>-2 519 759</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	57 201	14 030
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 680 858	2 032 249
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 738 059</b>	<b>2 046 279</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 123	251
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	210 620	86 074
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions		104 875
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>223 743</b>	<b>191 200</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 514 316</b>	<b>1 855 079</b>
Impôts sur les bénéfices	-1 288 426	-203 974
<b>Total des produits</b>	<b>21 696 900</b>	<b>23 505 286</b>
<b>Total des charges</b>	<b>21 399 144</b>	<b>23 965 992</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>297 756</b>	<b>-460 706</b>

**Tableau des flux de trésorerie (€)**

	31.12.12	31.12.11
<b>Résultat net</b>	297 756	-460 706
Amortissements et provisions	-192 145	-900 351
Plus ou moins values de cession	195 716	54 868
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	301 327	-1 306 189
Variation des stocks	-181 109	630 481
Variation des créances d'exploitation	-576 848	224 065
Variation des créances hors exploitation	-723 057	1 806 035
Variation des dettes d'exploitation	299 953	-272 536
Variation des dettes hors exploitation	-567 322	-1 297 632
Charges et produits constatés d'avance	-28 980	151 677
Pertes et gains de change	-184 275	57 970
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	-1 961 638	1 300 060
<b>Flux nets de trésorerie liés à l'activité</b>	-1 660 311	-6 129
Acquisition d'immobilisations	-613 754	-153 175
Acquisition d'immobilisations financières	421 138	422 056
Cession d'immobilisations	530	869
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	-192 086	269 750
Augmentation de capital		
Emission d'emprunts	44 500	
Remboursements d'emprunts	-91 736	-142 717
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	-47 236	-142 717
<b>Variation de trésorerie</b>	-1 899 633	120 904
Trésorerie à l'ouverture	10 214 091	10 093 187
Trésorerie à la clôture	8 314 458	10 214 091

---

**Annexe**

---

## A. FAITS SIGNIFICATIFS A LA CLOTURE

### Renouvellement des principaux contrats de service

Cerep a renouvelé ses principaux contrats de services avec ses clients récurrents, incluant 16 des 20 plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux.

### Licence BioPrint®

La licence d'évaluation concédée en 2011 à Shire, a été renouvelée pour 2012.

Un autre accord a été conclu sur ce modèle avec un acteur majeur de l'industrie pharmaceutique, à la fin de l'année 2011, avec effet en 2012.

### Développement de la plateforme épigénétique

Dans le cadre de l'accord conclu avec le SGC en 2011, 53 cibles épigénétiques ont été développées au 31 décembre 2012 par Cerep, portant à 67 le nombre total de tests de cette famille commercialement disponibles.

En parallèle, Cerep a testé les effets d'un millier de médicaments de sa base de données propriétaire BioPrint® sur 16 cibles épigénétiques, dans le but d'approfondir la connaissance de la biologie et de la pharmacologie des enzymes épigénétiques.

### Activité post restructuration

Le développement de nouvelles offres et la capacité de Cerep à honorer l'ensemble de ses contrats en 2012 confirment que la restructuration opérée en 2011 n'a pas eu d'impact négatif sur l'activité de l'entreprise et sa capacité à mener de nouveaux programmes qui visent à enrichir sa plateforme de tests existants.

Différentes mesures accompagnant le plan social mis en œuvre lors de la restructuration ont expiré en 2012 ; 439 K€ de provisions constituées dans ce cadre et non utilisées ont été repris en 2012. Le solde des provisions restant en compte au 31 décembre 2012 s'élève à 63 K€.

### Crédit Impôt Recherche

En 2012, Cerep a fait appel à un cabinet conseil afin de l'assister dans l'optimisation du crédit d'impôt recherche reconnu par la Société et dans la revue des différents projets de recherche pouvant y ouvrir droit. Il résulte de ces travaux un crédit d'impôt recherche additionnel comptabilisé en « autres produits » dans les comptes de la Société.

### Offre publique d'achat

Eurofins Discovery Services Lux Holding (« Eurofins »), filiale à 100% d'Eurofins Scientific (EUFI.PA), a déposé le 21 décembre 2012 un projet d'offre publique d'achat portant sur la totalité des actions Cerep, au prix de 2 euros par action.

A l'appui du projet d'offre amicale, Eurofins et Cerep ont déposé une note conjointe.

Le conseil d'administration de Cerep a approuvé le projet d'offre à l'unanimité.

Cette opération permet à Cerep de renforcer ses moyens de développement dans le secteur de la pharmacologie prédictive.

Le Président-directeur général de Cerep - Thierry Jean - se voit confier la responsabilité du pôle Drug Discovery d'Eurofins qui inclut à ce jour Cerep mais également la société Panlabs, qui évolue dans le même domaine et dont Eurofins a fait l'acquisition en septembre 2012.

## B. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### Offre publique d'achat

La note conjointe déposée par Eurofins et Cerep en décembre 2012 dans le cadre de l'offre publique précitée a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 22 janvier 2013.

En application du règlement général de l'AMF, l'offre a été ouverte du 24 janvier 2013 au 27 février 2013 inclus.

Les résultats de l'offre, rendus publics le 7 mars 2013, font état d'une prise de participation d'Eurofins dans le capital de Cerep à hauteur de 83,61% du capital et des droits de vote.

Une publication ultérieure de l'AMF précisera les dates et la durée de la réouverture de l'offre.

### Litiges

En 2007, la Société avait été condamnée par le Tribunal Prud'homal de Nanterre à verser à certains salariés la somme de 460k€, dans le cadre d'une procédure de licenciement desdits salariés. Le jugement d'appel avait confirmé cette décision.

En 2010, la Cour de Cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel – faisant droit aux arguments de Cerep - et renvoyé l'affaire pour être rejugée au fonds. La Cour d'appel, par décision du 17 janvier 2013 – a condamné les salariés susvisés à rembourser à la Société la somme de 460k€ indument perçue.

## C. RAPPEL DES PRINCIPES ET METHODES SIGNIFICATIFS APPLIQUES

### C.1. PRINCIPES DE BASE

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales, définies par le plan comptable général, d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### C.2. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie usuelle :

. brevets, concessions, licences	1 à 10 ans
. logiciels	1 à 3 ans
. installations et agencements des constructions	7 à 10 ans
. matériel et outillage	3 à 7 ans
. agencements divers	7 à 15 ans
. matériel de transport	3 ans
. matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
. mobilier	5 à 10 ans

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable des immobilisations corporelles ou incorporelles est susceptible de diminuer, la Société compare cette valeur comptable à la valeur recouvrable, estimée sur la base de la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la Société constate une dépréciation pour perte de valeur de l'actif.

#### Frais de recherche et développement

Les dépenses des phases de recherche des projets internes sont systématiquement comptabilisées en charges. De plus, lorsque la phase de recherche et la phase de développement d'un projet interne ne peuvent être distinguées, les dépenses encourues au titre du projet sont traitées comme s'il ne comportait qu'une phase de recherche.

Par ailleurs, l'examen des projets de développement de nouveaux tests, de nouveaux procédés et de BioPrint® a révélé que Cerep n'est pas en mesure de démontrer que les six critères de comptabilisation des dépenses de développement en immobilisation stipulés par la norme sont satisfaits. Aussi la Société comptabilise-t-elle ces dépenses en charges.

#### Lignées cellulaires

Depuis 2003, Cerep acquiert et produit ses lignées cellulaires. Celles-ci constituent le matériel biologique destiné à produire les protéines utilisées dans la réalisation des tests de profilage pharmacologique.

Ce matériel biologique reproductible indéfiniment est comptabilisé en bien corporel non amortissable à l'actif du bilan. Il est évalué au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'il est créé par Cerep.

A l'arrêté des comptes, l'intérêt de chaque lignée est jugé en fonction de la valeur de marché de la lignée, de son intérêt scientifique, de la présence au catalogue de tests pharmacologiques l'utilisant et de la réalisation récente de ces tests ayant généré des flux de trésorerie positifs. Cet examen décide du maintien de la valeur comptable de la lignée ou de sa dépréciation.

La Société applique le règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs.

#### Comptabilisation des coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus ou étalés sur la durée de l'emprunt. Aucun coût d'emprunt n'est incorporé dans le coût d'acquisition ou de production des actifs.

### C.3. TITRES DE PARTICIPATION

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée sur la base des critères retenus lors de l'acquisition, notamment le chiffre d'affaires et les estimations des flux futurs actualisés de trésorerie. Pour les sociétés créées, est également pris en compte le niveau des capitaux propres.

### C.4. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières, fournitures et produits achetés sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks de produits finis, les en-cours de production et les produits intermédiaires sont valorisés au coût de production. Ce coût est constitué du coût des matières, des fournitures, de la main-d'œuvre directe ainsi que de toutes les autres charges directes et indirectes afférentes.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si la valeur de réalisation prévisionnelle est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus.

### C.5. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances libellées en monnaie étrangère sont converties au cours du jour de la clôture. Des écarts de conversion sont constatés dans les comptes, représentant la différence entre le cours historique de la créance (taux de change du mois de la comptabilisation) et l'évaluation selon les cours des devises au 31 décembre.

### C.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des valeurs mobilières égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour de clôture, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### C.7. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société applique une politique de couverture visant à réduire son exposition aux risques de fluctuation du dollar US et à préserver ainsi les revenus dégagés par son activité.

Les couvertures prises avant la réalisation des opérations commerciales sur la base d'un volume prévisionnel de facturation pour l'exercice constituent un engagement hors bilan. Aucune perte ni aucun profit n'est enregistré sur les opérations non encore réalisées. Ainsi les instruments de couverture de la facturation de l'exercice 2013, prises au 31 décembre 2012, ne donnent lieu à aucune constatation de perte ou profit latent à cette date. Seuls les éventuels montants des primes des instruments de couverture sont enregistrés en charges financières.

La Société utilise également des contrats de swap de taux dans le but de minimiser l'impact des changements de taux d'intérêts sur les flux de trésorerie. La différence entre les intérêts à payer et les intérêts à recevoir est enregistrée en charges ou en produits financiers.

### C.8. SUBVENTIONS, AIDES ET AVANCES REMBOURSABLES

Cerep bénéficie de subventions, d'aides à l'innovation ou d'avances remboursables en relation avec son activité de recherche et ses investissements.

Les aides remboursables et avances obtenues dans le cadre de programmes de recherche de Cerep sont constituées principalement d'avances à taux nul remboursables en cas de succès. Pendant la durée du programme et en l'absence de perspective d'échec, Cerep comptabilise l'intégralité du montant attribué en dettes financières diverses au passif du bilan. Au dénouement, en cas d'échec, la partie restant acquise est comptabilisée en subventions d'exploitation au compte de résultat.

Les subventions d'exploitation dont bénéficie Cerep sont comptabilisées au compte de résultat dès leur obtention.

Le montant des subventions, aides et avances octroyés mais non encore versés sont comptabilisés en montants à recevoir au poste "autres créances" de l'actif du bilan.

#### C.9. PROVISIONS

La Société comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation contractuelle, légale ou implicite résultant d'évènements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources.

Provision pour restructuration

Les coûts des restructurations constituent un passif s'ils résultent d'une obligation de la Société vis-à-vis des tiers, ayant pour origine une décision prise par la Société, annoncée avant la date de clôture de l'exercice et à condition que la Société n'attende plus de contrepartie des tiers concernés.

#### C.10. CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société applique la méthode dite "à l'avancement", pour la valorisation des contrats de prestations de services en cours à la clôture de l'exercice.

L'ajustement du chiffre d'affaires (constitué par les produits facturés aux clients selon les modalités contractuelles) sur les produits réellement acquis, compte tenu de l'avancement des travaux réalisés, est constaté selon le cas en facture à établir ou en produit constaté d'avance.

Pour les prestations continues, notamment les contrats de collaboration à long terme, les produits sont comptabilisés *prorata temporis* dès lors qu'ils correspondent à une contribution contractuellement acquise au titre de l'exercice considéré.

#### C.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES

Cerep applique la recommandation n°2003-R.01 du Conseil national de la comptabilité, relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation détermine les règles comptables applicables aux entreprises concernant :

- . les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres engagements de retraite ainsi que les régimes de congés de fin de carrière,
- . les autres engagements à long terme comme l'intéressement, les primes et autres rémunérations différées,
- . les modalités de comptabilisation et d'évaluation de ces engagements,
- . les indemnités de fin de contrat de travail,
- . les informations à porter en annexe.

Cerep comptabilise au passif la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, nette des éléments suivants :

- . écarts actuariels, résultant du changement d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation. Ceux-ci sont étalés sur plusieurs exercices,
- . coût des services passés, résultant de changements réglementaires ou contractuels du régime, également étalés,
- . juste valeur des actifs du régime à la date de clôture, le cas échéant.

L'obligation au titre des indemnités de fin de carrière spécifiques est évaluée linéairement en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode considère que chaque période de service du salarié donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour déterminer l'obligation finale. Elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation de l'effectif.

Cerep retient une méthode systématique de comptabilisation en résultat des écarts actuariels qui aboutit à leur prise en compte plus rapide dans le résultat que la méthode du "corridor" définie par la recommandation : les écarts actuariels sont différés au bilan et amortis sans distinction de seuil sur une durée résiduelle fixée à 10 ans.

D. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

D.1 BILAN ACTIF

D.1.1. Immobilisations incorporelles

(K€)	01.01.12	Augmentation	Diminution	Transferts	31.12.12
<b>Valeurs brutes</b>					
Brevets, licences	1 115				1 115
Autres immobilisations incorporelles	1 063	228	536		756
Immobilisations en-cours	0			0	
<b>Total</b>	<b>2 178</b>	<b>228</b>	<b>536</b>	<b>0</b>	<b>1 871</b>
(K€)	01.01.12	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprise	31.12.12
<b>Amortissements/Dépréciations</b>					
Brevets, licences	1 115				1 115
Autres immobilisations incorporelles	958	202	536		624
<b>Total</b>	<b>2 073</b>	<b>202</b>	<b>536</b>	<b>0</b>	<b>1 739</b>

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice est principalement due au renouvellement de contrats de licences informatiques et à l'acquisition de nouvelles licences.

Les sorties d'immobilisations incorporelles de l'exercice sont principalement constituées de licences informatiques arrivées à échéance et complètement amorties.

D.1.2. Immobilisations corporelles

(K€)	01.01.12	Augmentation	Diminution	Transferts	31.12.12
<b>Valeurs brutes</b>					
Agencements des constructions	1 017	7	1		1 023
Matériel et outillage	4 385	320	60	3	4 648
Autres immobilisations corporelles	3 563	58	415	0	3 206
Immobilisations en cours	128	0	0	-3	125
Avances et acomptes	0		0	0	0
<b>Total</b>	<b>9 093</b>	<b>385</b>	<b>476</b>	<b>0</b>	<b>9 002</b>
(K€)	01.01.12	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprises	31.12.12
<b>Amortissements/Dépréciations</b>					
Agencements des constructions	692	74			766
Matériel et outillage	4 167	112	57		4 222
Autres immobilisations corporelles	1 457	28	414	5	1 076
Immobilisations en cours	125				125
<b>Total</b>	<b>6 441</b>	<b>214</b>	<b>471</b>	<b>5</b>	<b>6 189</b>

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Les acquisitions et les mises en service de matériel, outillage et autres immobilisations de la période représentent principalement des équipements de laboratoire, du matériel informatique ainsi que des lignées cellulaires décrites ci-après. Depuis la mise en œuvre du programme d'acquisition et de production de lignées cellulaires, Cerep a comptabilisé 2 248 K€ de lignées à l'actif immobilisé :

- . 334 K€ ont été acquises auprès de ses fournisseurs et sont en service à la clôture,
- . 1 914 K€ ont été produites par les équipes de Cerep et sont en service à la date de clôture.

Dépréciation d'immobilisations corporelles

L'examen des lignées au 31 décembre 2012 a identifié des pertes de valeur sur des lignées pour un montant complémentaire de 5 K€. Par conséquent, une dépréciation a été inscrite à l'actif.

A la clôture de l'exercice, la dépréciation des lignées figure au bilan pour 199 K€.

D.1.3. Immobilisations financières brutes

Elles sont constituées par :

(K€)	01.01.12	31.12.12
Titres de la filiale Cerep, Inc.	1 001	1 001
Titres de la filiale Cerep Limited	1 771	1 756
Prêts à Cerep, Inc.	313	0
Dépôts et cautionnements	205	14
Prêt organisme effort	66	93
Actions propres	186	182
Avance preneur crédit-bail immobilier	826	710
<b>Total</b>	<b>4 368</b>	<b>3 756</b>

**Dépôts et cautionnements**

En décembre 2012, les 197 K€ de dépôt de garantie de Rueil-Malmaison ont été sortis des actifs de la société, suite à la condamnation par le Tribunal du bailleur, celui-ci étant dans l'impossibilité de rembourser.

**Cerep, Inc.**

En février 2010, Cerep SA a octroyé un prêt à Cerep, Inc. pour un montant initial de 835 K€ remboursable au plus tard le 31 décembre 2012. A la clôture de l'exercice, ce prêt est entièrement remboursé.

Echéances de remboursement des créances liées aux immobilisations financières

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Prêt organisme effort	93			93
Autres immobilisations financières	906	304	564	38
<b>Total</b>	<b>999</b>	<b>304</b>	<b>564</b>	<b>131</b>

Liste des filiales et participations

(K€)	Informations financières (1)				
	Capital (2)	Capitaux propres autres que le capital (3)	Quote-part du capital détenue (4)	CA HT de l'exercice 2012 (8)	Résultats de l'exercice 2012 (9)
Filiales et participations					
Cerep, Inc. 15318 NE 95th Street Redmond, WA 98052 - USA	889	-177	100%	4 686	-496
Cerep Drug Discovery Services CO. Ltd, Ltd. 326 Aidisheng (Edison) Road, B 302-1 Zhangjiang High-Tech Park Shanghai 201203 - CHINA	1 756	-1 021	100%	209	-505

(K€)	Filiales		Participations	
	Françaises (12)	Etrangères (12)	Françaises (12)	Etrangères (12)
Valeur comptable des titres détenus (5)				
- brute :	0	2 757		
- nette :	0	602		
Montant des prêts et avances accordés (6)				
- brut :	0	0		
- net :	0	0		
Montant des cautions et avals donnés (7)				
Montant des dividendes encaissés (10)				

**Cerep, Inc.**

Un complément de provision pour dépréciation des titres a été comptabilisé au 31 décembre 2012 pour un montant de 498 K€. Ainsi, à la clôture de l'exercice, la provision s'élève à 772 K€.

**Cerep Ltd.**

Un complément de provision pour dépréciation des titres a été comptabilisé au 31 décembre 2012 pour un montant de 485 K€. Ainsi, à la clôture de l'exercice, la provision s'élève à 1 383 K€.

Entreprises liées et participations

Valeurs brutes en K€	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
<b>Postes</b>		
<b><u>Immobilisations financières</u></b>		
Participations	2 757	
Créances rattachées à des participations	-	
<b><u>Créances</u></b>		
Avances et acomptes versés sur commandes	-	
Créances clients et comptes rattachés	1 200	
Autres créances	50	
<b><u>Passif</u></b>		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	145	
Autres dettes	2	
<b><u>Eléments financiers</u></b>		
Produits de participation	3	
Autres produits financiers	-	
Charges financières	982	
<b><u>Autres</u></b>		
Achats de sous-traitance	857	
Achats de prestations commerciales	630	
Ventes de produits intermédiaires	211	
Ventes de prestations de management	715	
Ventes de prestations commerciales	346	
Prestations de Pharmacologie	273	

D.1.4.Stocks et en-cours

Principales composantes des stocks et en-cours

(K€)	Brut	Provision	Net
Matières premières & fournitures	1 524	174	1 350
En-cours de production	-	-	0
Produits intermédiaires	1 991	266	1 725
Produits finis	-	-	0
<b>Total</b>	<b>3 515</b>	<b>440</b>	<b>3 075</b>

- . Les matières premières sont des produits chimiques et des produits biologiques.
- . Les fournitures sont les consommables utilisés lors des tests.
- . Les produits intermédiaires sont des préparations biologiques prêtes à être utilisées lors de tests.

D.1.5. Créances

Echéances des créances avant provisions

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Clients et comptes rattachés	5 955	5 772	183	-
Créances fiscales et sociales	1 660	1 660	-	-
Autres créances	109	109	-	-
Charges constatées d'avance	287	287	-	-
Charges à étaler	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8 011</b>	<b>7 828</b>	<b>183</b>	<b>-</b>

Le montant des factures clients à établir est de 1 307 K€ au 31 décembre 2012.

Les créances fiscales et sociales comprennent notamment 1 443 K€ de crédit impôt recherche.

Autres informations

Détail des autres créances au 31 décembre 2012	K€
Avances liées au contrat de crédit-bail immobilier	-
Fournisseurs débiteurs	9
Créances sur rétrocessions	13
Subventions	34
Remboursement assurances	3
Créance Cerep Limited	50
<b>Total à la clôture</b>	<b>109</b>

D.1.6. Inventaire du portefeuille

Titres de participation (K€)	% de participation directe	Valeur nette comptable
1 000 actions de valeur nominale 0,01 € de Cerep, Inc.	100,00	229
Cerep Ltd	100,00	373
<b>Total</b>		<b>602</b>
Autres titres immobilisés (K€)	Valeur nette comptable	Valeur de marché
65 981 actions propres de valeur nominale 0,77 €	80	80
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>80</b>
Valeurs mobilières de placement (K€)	Valeur nette comptable	Valeur de marché
SICAV monétaires et obligataires	3 007	3 016
Billets de trésorerie	3 815	3 815
<b>Total</b>	<b>6 822</b>	<b>6 831</b>

D.1.7. Provisions pour dépréciation d'actif

(K€)	01.01.12	Augmentation	Diminution	31.12.12
Immobilisations financières	1 479	982	204	2 257
Stocks matières & produits finis	426	196	182	440
Autres débiteurs	0			
Clients	170	26	26	170
<b>Total</b>	<b>2 075</b>	<b>1 204</b>	<b>412</b>	<b>2 867</b>

Dépréciation des immobilisations financières

La provision du dépôt de garantie de Rueil-Malmaison a été reprise suite à la sortie des actifs du dépôt correspondant.

Une dépréciation complémentaire de 498 K€ a été constatée sur les titres de Cerep, Inc., ce qui porte le montant total de la provision au 31 décembre 2012 à 772 K€.

De même, une dépréciation complémentaire de 485 K€ a été constatée sur les titres de Cerep Ltd., ce qui porte le montant total de la provision au 31 décembre 2012 à 1 383 K€.

Les actions propres détenues au 31 décembre 2012 ont fait l'objet d'une reprise sur provision de 13 K€, ainsi le montant de la provision au 31 décembre 2012 s'élève à 103 K€.

Dépréciation des stocks de matières et produits finis

Une dotation de 101 K€ et une reprise de 91 K€ ont été constatées sur les stocks de matières premières, le montant total de la provision au 31 décembre 2012 est de 174 K€.

Une dotation de 95 K€ et une reprise de 91 K€ ont été constatées sur les produits intermédiaires, le montant total de la provision au 31 décembre 2012 s'élève à 266 K€.

## D.2. BILAN PASSIF

## D.2.1. Tableau de variation des capitaux propres

(K€)	Situation au 01.01.12	Affectation du résultat	Conversion d'O.S.A	Augmentation de capital	Autres	Résultat de l'exercice	Situation au 31.12.2012
Capital social	3 784						3 784
Prime d'émission	10 837						10 837
Réserve légale	315						315
Réserves indisponibles	-						-
Réserve spéciale PVL	-						-
Autres réserves	-						-
Report à nouveau	-	- 461					- 461
Résultat	- 461	461				298	298
Subventions d'investis- sement	1				-		1
<b>Total</b>	<b>14 476</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>298</b>	<b>14 774</b>

Détail des mouvements du capital social :

Situation au 31.12.11	Créations d'actions	Remboursements/Annulations	Situation au 31.12.12
12 611 875 actions (nominal 0,3 €)	Néant	Néant	12 611 875 actions (nominal 0,3 €)

La différence entre le prix d'exercice payé par le bénéficiaire lors de l'exercice de l'option de souscription et la valeur nominale de l'action ainsi souscrite est enregistrée en prime d'émission.

Au 31 décembre 2012, il n'existe plus d'options de souscription d'actions à convertir.

D.2.2. Provisions

(K€)	Initial au 01.01.2012	Dotations	Reprises		Changement et transfert	Solde au 31.12.2012
			Utilisées	Non Utili- sées		
Ecart de change		52				52
IFA	-					-
<b>Provisions pour risques</b>		<b>52</b>				<b>52</b>
Enlèvement de déchets	131	83	131			83
Fournisseurs débiteurs	16		13	3		-
Engagement de retraite	535	103	23			615
Litiges salariés et indemnités licenciement	120		69			51
Restructuration pharmacologie <i>in vivo</i>	-					-
Frais avocat litige	18					18
Restructuration chimie et drug discovery						-
PSE 2010	668		166	439		63
Perte sur crédit-bail immobilier	4 700		800			3 900
Perte sur crédit-bail mobilier et locations	-					-
<b>Provisions pour charges</b>	<b>6 188</b>	<b>186</b>	<b>1 202</b>	<b>442</b>	-	<b>4 730</b>
<b>Total</b>	<b>6 188</b>	<b>238</b>	<b>1 202</b>	<b>442</b>	-	<b>4 782</b>
(K€)	Initial au 01.01.2012	Dotations	Reprises		Changement et transfert	Solde au 31.12.2012
			Utilisées	Non Utili- sées		
Résultat d'exploitation		186	154			- 32
Résultat financier		52				- 52
Résultat exceptionnel		-	1048	442		1 490
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>238</b>	<b>1 202</b>	<b>442</b>		<b>1 406</b>

### Provision pour restructuration pharmacologie 2010

En décembre 2010, l'ensemble des membres du Conseil d'administration ont approuvé un plan de Sauvegarde de l'Emploi. Au 31 décembre 2010, une provision a été constituée à hauteur de 1 694 K€ représentant l'évaluation de l'ensemble des coûts de ce plan, indemnités de licenciement, de préavis, des mesures d'accompagnement et cellule de reclassement.

Au 31 décembre 2011, une reprise nette sur provision a été constatée pour un montant de 1 026 K€, représentant les coûts relatifs à ce plan comptabilisés en charges sur l'exercice 2011. A la clôture de l'exercice, le montant de la provision s'élevait à 668 K€.

Au 31 décembre 2012, l'exécution de ce plan s'est poursuivie et la provision a été reprise à hauteur de 166 K€, ce montant étant équivalent au coût supporté par Cerep. Suite au dénouement de ce PSE, Cerep a constaté une reprise complémentaire de 439 K€ dans les comptes.

A la clôture de l'exercice, le montant de la provision en compte s'élève à 63 K€ correspondant aux divers coûts évalués restant à payer.

### Provision pour restructuration – Arrêt des activités de chimie et de drug discovery

En 2006, Cerep avait comptabilisé une provision pour perte sur cessation d'utilisation des biens immobiliers et mobiliers pris en crédit-bail ou en location sur le site de Villebon sur Yvette. Cette provision reflétait la différence entre la somme des loyers et redevances actualisés et la valeur liquidative identifiée pour chacune des immobilisations concernées. Au cours de l'exercice 2012, la Société a comptabilisé des reprises pour 800 K€ sur la partie crédit-bail immobilier. Ces reprises correspondent aux paiements des redevances effectués sur l'exercice.

### Provision pour litiges

Au 31 décembre 2012, le Groupe a plusieurs litiges en cours avec des anciens salariés, pour lesquels Cerep a, après consultation de ses conseils, estimé les sorties de ressources probables des actions engagées et constitué ou révisé une provision. Le montant en compte au bilan est de 51 K€.

Etat des litiges antérieurs à 2012 :

- En 2007, le Groupe a fait l'objet d'une demande de paiement d'environ 1,4 million d'euros, par la société Danton-Malmaison, pour réfection des locaux qu'il occupait jusqu'en 2005 à Rueil-Malmaison. Considérant cette demande infondée, Cerep avait décidé de ne pas constituer de provision (à l'exception des frais de procédure). En 2009, le juge a donné droit à Cerep et condamné de surcroît le plaignant à lui reverser l'intégralité du dépôt de garantie qu'il avait conservé. Danton-Malmaison n'a pas été en mesure de procéder au versement susvisé en raison de son insolvabilité. A ce jour le jugement n'est plus susceptible d'appel et l'action est éteinte.
- En 2006, deux anciens salariés d'Anceris, licenciés pour cause réelle et sérieuse, ont intenté une procédure civile devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, visant à faire condamner Cerep au paiement de 9 millions d'euros de dommages et intérêts. Considérant cette demande infondée, Cerep avait décidé de ne pas constituer de provision. Par jugement rendu en 2010 ils ont été déboutés de leur demande. Ils ont interjeté appel de cette décision, ramenant cependant leurs prétentions à 1.000.000 euros. Fin 2012 la Cour d'appel de Paris confirme le jugement de première instance et déboute les plaignants de l'intégralité de leurs demandes. Cette décision n'est plus susceptible de pourvoi en cassation et l'action est éteinte.

### Autres provisions

La provision pour risques comptabilisée au 31 décembre 2012 correspond au risque de change encouru à la date de clôture, à hauteur de 52 K€ sur les créances clients en devises.

La provision pour charges relative à l'enlèvement des déchets radioactifs correspond au montant constaté à la clôture de la période comptable. Ces déchets, qui ne présentent aucun danger pour l'environnement de par leur faible activité radioactive, sont temporairement stockés dans un local homologué en attente d'enlèvement par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA), ou, après une phase de décroissance, par une entreprise de traitement des déchets ordinaires.

### Engagements de retraite

Depuis le 1er janvier 2004, l'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées selon les hypothèses actuarielles suivantes :

- En cas de départ en retraite, l'indemnité due aux salariés de Cerep SA selon la convention collective des entreprises de l'industrie pharmaceutique est de 3/10èmes de mois de salaire par année de présence avec un maximum de 9 mois.
- Le taux d'actualisation habituellement retenu dans le calcul de la provision est obtenu sur la base du taux de rendement moyen des obligations assimilables du trésor de plus de 15 ans du mois de décembre. Depuis 2008, le taux d'actualisation retenu est basé sur le taux AA Bloomberg à 15 ans, soit 2.278% au 31 décembre 2012.

	31.12.12		31.12.11	
Taux d'actualisation		2,28%		3,37%
Taux de progression des salaires		2,00%		2,00%
Taux moyen des charges sociales		42,00%		42,00%
Age de départ en retraite		65 ans		65 ans
Taux de turn-over annuel par tranche d'âges et collège	non-cadres	cadres	non-cadres	cadres
20 - 29 ans	1,00%	14,29%	1,00%	1,00%
30 - 39 ans	1,00%	5,62%	1,00%	12,50%
40 - 49 ans	1,00%	4,55%	1,00%	11,00%
50 - 65 ans	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Durée moyenne résiduelle d'activité (en années)	27	22	29	19
(K€)	31.12.12		31.12.11	
Dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation)		845		623
Ecart actuariels différés non comptabilisés en résultat		-229		-87
<b>Soide de provision pour indemnités de départ en retraite</b>		<b>616</b>		<b>535</b>

Entre l'ouverture et la clôture de la période, le solde net ci-dessus a varié comme suit :

(K€)	31.12.12		31.12.11	
<b>Provision à l'ouverture de la période</b>		535		480
Charges de la période		93		45
Ecart actuariel sur ouverture		-		-
Reprise de provision (sortie avant droits à retraite)		-12		11
Paiement des indemnités de fin de carrière		-		-
<b>Provision à la clôture de la période</b>		<b>616</b>		<b>535</b>

La charge de la période est composée des éléments suivants :

(K€)	31.12.12		31.12.11	
Coût des services rendus au cours de la période par les bénéficiaires en activité		73		56
Coût financier		20		21
Amortissement de l'écart actuariel différé		-31		-33
<b>Charge nette</b>		<b>62</b>		<b>45</b>

D.2.3. État des dettes

Emprunt et dettes financières

(K€)	Nominal	Solde au		Taux d'intérêt moyen pondéré	Particularités
		31.12.11	31.12.12		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>					
- euro taux fixe	308	162	98	4,09%	
- euro taux variable					
- dollar US taux variable					
- banque créditrice et intérêts courus non échus		39	10		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>					
- aides à l'innovation	45	0	45	nul	
- avances remboursables	111	111	111	nul	Remboursable en cas de succès
<b>Total</b>	<b>464</b>	<b>312</b>	<b>264</b>		

Echéancier des dettes :

(K€)	Montant brut	- 1 an	+ 1 à 5 ans	+ 5 ans
Etablissement de crédit	109	73	36	
Dettes financières diverses	156	111	45	
Acomptes reçus sur commandes	154	154		
Fournisseurs et rattachés	1 439	1 439		
Dettes fiscales et sociales	2 163	2 163		
Dettes sur immobilisations	33	33		
Autres dettes	49	49		
Produits constatés d'avance	55	55		
<b>Total</b>	<b>4 158</b>	<b>4 077</b>	<b>81</b>	<b>-</b>

D.2.4. Charges à payer

(K€)	Montant brut
Intérêts courus sur emprunts	0
Agios et services bancaires à payer	10
Fournisseurs – Factures non parvenues	371
Dettes fiscales et sociales	1 619
Autres	46
<b>Total</b>	<b>2 046</b>

Les postes les plus importants des dettes fiscales et sociales sont relatifs aux congés payés, RTT et CET (1 006 K€), aux primes (436 K€).

D.3. ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN DEVISES

A la clôture de l'exercice, la situation des actifs et passifs libellés en devises est la suivante :

Valeurs Brutes en K€	Monnaies d'origine		Total au 31.12.12
	USD	Autres	
<b>Actifs</b>			
Immobilisations financières	(1) 2 757	14	2 771
Créances clients	(2) 2 188	179	2 367
Trésorerie	183	22	205
Autres débiteurs	6	44	50
<b>Sous- total</b>	<b>5 134</b>	<b>259</b>	<b>5 393</b>
<b>Passifs</b>			
Fournisseurs d'exploitation	(3) 131	0	131
Dettes sur immobilisations	9		9
Autres créditeurs	93		93
<b>Sous-total</b>	<b>233</b>	<b>233</b>	<b>233</b>
<i>(1) Dont titres de participations pour 2 757 K€</i>			
<i>(2) Dont filiale Cerep, Inc. pour 89 K€</i>			
<i>(3) Dont filiale Cerep, Inc. pour 129 K€</i>			

## E. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### E.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

#### E.1.1. Évolution comparée du chiffre d'affaires

Chiffre d'Affaires			Variations	
(K€)	2011	2012	Valeurs	%
Services	19 768	18 537	- 1 231	-6,23%
Autres	128	277	149	116,41%
<b>Total</b>	<b>19 896</b>	<b>18 814</b>	<b>- 1 082</b>	<b>-5,44%</b>

Le chiffre d'affaires est constitué des activités de services ainsi que des ventes de produits, matériels.

Les prestations de recherche effectuées par la Société pour le compte de tiers dans le domaine du profilage, les droits de souscription et l'accès aux résultats issus de la base de données BioPrint<sup>®</sup>, les prestations de management facturées aux filiales sont comptabilisées en services.

Les ventes de « Bibliothèques, membranes » sont comptabilisées en autres.

Au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires valorisé à l'avancement représente 1 271 K€.

#### E.1.2. Chiffre d'affaires par zones géographiques

(K€)	2011		2012		Variations	
	Valeurs	%	Valeurs	%	Valeurs	%
Europe	9 406	47,3%	9 470	50,3%	64	0,1%
<i>dont France</i>	<i>3 968</i>	<i>19,9%</i>	<i>3 374</i>	<i>17,9%</i>	<i>-594</i>	<i>-1,5%</i>
Amérique du Nord	8 519	42,8%	7 564	40,2%	- 955	-1,1%
Asie	1 884	9,5%	1 683	8,9%	- 201	-1,1%
Autres	87	0,4%	97	0,5%	10	1,1%
<b>Total</b>	<b>19 896</b>	<b>100%</b>	<b>18 814</b>	<b>100%</b>	<b>- 1 082</b>	<b>-0,5%</b>

### E.2. TRANSFERT DE CHARGES

Le montant des transferts de charges sur 2012 est de 40 K€ contre 62 K€ en 2011. Il est composé des refacturations pour rétrocession de charges pour un montant de 27K€.

### E.3. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation ont diminué en 2012 de 1,56 million d'euros, à 20,96 millions d'euros contre 22,52 millions d'euros en 2011, et rend compte des efforts de la société réalisés en 2012 pour réduire ses charges.

Les achats de matières premières et autres approvisionnements s'élève à 4,27 millions contre 3,71 millions d'euros en 2011. La diminution des autres achats et charges externes, à 6,57 millions d'euros contre 6,81 millions d'euros en 2011, est due à la baisse des redevances de crédit-bail et de locations financières, à la résiliation du bail commercial des bureaux situés à Paris en mai 2011. Les charges de personnel ont diminué de 1,30 million, à 8,85 millions contre 10,15 millions en 2011, résultant de la restructuration de la Pharmacologie en 2011.

Les frais de recherche et développement des activités poursuivies engagés au cours de l'année 2012 intégralement comptabilisés en charges sont évalués à 2,79 millions d'euros contre 2,60 millions d'euros pour l'exercice 2011.

Ces frais sont valorisés selon la méthode du coût complet, les charges indirectes et les charges de structure étant réparties au prorata du temps passé sur les programmes de recherche.

La rémunération totale versée aux dirigeants et administrateurs s'est élevée à 425 K€ en 2012. La Société n'a pas contracté d'autres engagements en faveur des administrateurs.

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans la présente annexe, elle figure dans celle des comptes consolidés.

### E.4. RESULTAT FINANCIER

Eléments constitutifs du résultat financier

(K€)	2011	2012
<b>Change</b>		
Pertes/gains réalisés sur comptes bancaires (principalement USD)	-22	7
Perte nette de change réalisée sur créances/dettes	6	48
Pertes/gains réalisés sur couvertures de change	189	-120
Dotations/reprise provision pour risque de change	0	-52
<b>Sous-total change</b>	<b>173</b>	<b>-117</b>
Retour à meilleure fortune/abandon créance filiale Cerep, Inc.	71	0
Dotations/reprise provision titre-avance filiale	-752	-982
Résultats nets sur valeurs mobilières et placements	55	144
Dotations/reprise provision pour dépréciation autres immobilisations financières	-3	13
Intérêts facturés sur avances filiales	6	3
Intérêts sur emprunts	-186	-106
Mali sur fusion	0	0
Autres intérêts, charges et produits assimilés	73	41
<b>Résultat financier</b>	<b>-563</b>	<b>-1 004</b>

Le résultat financier de l'exercice écoulé est une perte de 0.81 million d'euros contre une perte de 0,56 million d'euros en 2011. Ce résultat est constitué principalement, de charges d'intérêts pour 0,10 million d'euros, de produits d'intérêts pour 0,03 million d'euros, d'une provision nette pour dépréciations financières de 1.02 million d'euros, d'une perte nette de change de 0,64 million d'euros et d'un produit sur valeurs mobilières et placements de 0,15 million d'euros.

#### E.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(K€)	2011	2012
Produits de gestion exceptionnels	-	
Produits de cession d'actif, produits en capital	14	57
Reprises sur provisions exceptionnelles	2 032	1 681
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>2 046</b>	<b>1 738</b>
Valeur nette comptable des actifs cédés ou sortis, charges en capital	86	211
Dotations aux provisions exceptionnelles	105	-
Autres charges exceptionnelles	-	13
Pénalités et amendes	-	-
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>191</b>	<b>224</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 855</b>	<b>1 514</b>

Les reprises sur provisions exceptionnelles sont dues essentiellement à la reprise de provision sur crédit-bail immobilier de Villebon pour 800 K€ et à la reprise de provision relative au Plan de Sauvegarde de l'Emploi Pharmacologie 2010 pour 605 K€.

#### E.6. IMPOTS

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(K€)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	- 2 505		- 2 505
Résultat exceptionnel	1 514		1 514
Crédit Impôt Recherche		- 1 289	1 289
<b>Résultat net comptable</b>	<b>- 991</b>	<b>- 1 289</b>	<b>298</b>

Le produit d'impôt constaté comprend un rattrapage du crédit d'impôt recherche de 0,89 million d'euros constaté sur les années 2009 à 2011. Les demandes rectificatives, suite à cette analyse approfondie des bases, ont fait l'objet de dépôt auprès de l'administration fiscale.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Non applicable

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

(K€)	Montant	Impôt
<b>Accroissements</b>		
Ecart de conversion actifs à la clôture	52	17
Moins-value latente sur VMP	103	34
<b>Total des accroissements</b>	<b>155</b>	<b>52</b>
<b>Allègements</b>		
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	1 137	379
Charges à payer non déductibles l'année de leur comptabilisation	278	93
Produits taxés d'avance	9	3
Ecart de conversion passifs à la clôture	14	5
Déficit reportable	31 196	10 398
<b>Total des allègements</b>	<b>32 634</b>	<b>10 877</b>

#### E.7. EFFECTIF

Personnel salarié au 31 décembre 2012 (catégories)	Effectif
Cadres	39
Techniciens	105
Employés	26
<b>Total</b>	<b>170</b>

L'effectif moyen de l'exercice 2012 est de 165 salariés.

E.8. ENGAGEMENTS DONNES

E.8.1. Crédit-bail

(K€)	Constructions & terrains	Matériel & outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>	<b>20 196</b>	<b>783</b>	-	<b>20 979</b>
<b>Amortissements</b>				
Cumuls antérieurs	5 520	674	-	6 194
Dotations de l'exercice	665	104	-	769
<b>Total</b>	<b>6 185</b>	<b>778</b>	-	<b>6 963</b>
<b>Redevances payées</b>				
Cumuls antérieurs	13 317	773	-	14 090
Exercice	1 740	113	-	1 853
<b>Total</b>	<b>15 057</b>	<b>886</b>	-	<b>15 943</b>
<b>Redevances à payer</b>				
à 1 an au plus	1 939	1	-	1 940
de 1 an à 5 ans	7 106	-	-	7 106
à plus de 5 ans	3 181	-	-	3 181
<b>Total</b>	<b>12 226</b>	<b>1</b>	-	<b>12 227</b>
<b>Valeurs résiduelles</b>				
à 1 an au plus	-	-	-	-
de 1 an à 5 ans	-	-	-	-
à plus de 5 ans	18	-	-	18
<b>Total</b>	<b>18</b>	-	-	<b>18</b>

Les contrats de crédit-bail sont souscrits à taux fixes et à taux variables :

- . Crédit-bail immobiliers : 5,34%, 5,25% et 4,75% à taux fixes pour les constructions du site de Celle l'Evescault d'une part, taux variable Euribor 3 mois majoré de 1,15 point pour les constructions de Villebon-sur-Yvette d'autre part.
- . Crédit-bail mobiliers : 5,05% à 5,53% à taux fixes pour le matériel et le mobilier.

E.8.2. Autres engagements

	Total	Paiements dus par période		
		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Obligations contractuelles (K€)				
Engagements liés aux dettes à long terme figurant au passif du bilan (capital + intérêts)	99	63	36	
Obligations en matière de location-financement	112	112		-
Contrats de location simple	207	78	115	14
Obligations d'achats irrévocables	792	792		
Achats et ventes de devises à terme non couverts	984	984		
Autres obligations à long terme <sup>1</sup>	- 229	- 31	- 97	- 101
<b>Total</b>	<b>1 965</b>	<b>1 998</b>	<b>54</b>	<b>- 87</b>
Dettes garanties par des sûretés réelles (K€)	Dettes garanties	Montant des sûretés	VNC des biens donnés en garantie	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				-
<b>Total</b>	-	-	-	-
	Total	Montant des engagements par période		
		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Autres engagements commerciaux (K€)				
Lettres de crédit	-			
Garanties sur contrat de crédit-bail mobilier	-	-	-	-
Garanties sur contrat de crédit-bail immobilier <sup>2</sup>	710	122	550	38
Obligations de rachat	-	-	-	-
Autres engagements commerciaux	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>710</b>	<b>122</b>	<b>550</b>	<b>38</b>
<sup>1</sup> Engagements de retraite : solde au 31 décembre 2012 de l'écart actuariel non comptabilisé, étalé sur plusieurs exercices				
<sup>2</sup> Nantissement de l'avance preneur				

Les avenants aux contrats de crédit-bail immobilier contractés en 2002 et en 2004 sont garantis par nantissement des avances preneur.

Les salariés de la Société bénéficient du nouveau dispositif de droit individuel à la formation (DIF). A ce titre, ils ont acquis 16 073 heures au 31 décembre 2012. Sur 2012, 237 heures ont donné lieu à une demande de formation et 912 heures ont été transférées ou versées à Pôle emploi.

La Société confirme que sur la base des éléments en sa connaissance au 31 décembre 2012, les engagements présentés dans les tableaux ci-dessus n'omettent pas l'existence d'un engagement significatif ou qui pourrait le devenir dans le futur.

#### E.9. ENGAGEMENTS RECUS

Néant.

#### E.10. ENGAGEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

#### F. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ

##### Instruments financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués de financements par crédit-bail auprès d'organismes financiers, d'emprunts bancaires, des valeurs mobilières de placement et de trésorerie. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations de la Société. La Société détient également des créances clients, des dettes fournisseurs, des avances et acomptes reçus sur commandes qui sont générés par ses activités.

La Société est également engagée dans des transactions intégrant des instruments financiers dérivés, principalement des ventes à terme de dollar US et options (put et call) de change sur dollar US et des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion du risque de change et de taux d'intérêt liés aux activités et au financement de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers de la Société sont le risque de change, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêts et le risque de marché.

##### Risque de change

La Société est exposée à un risque de change concernant la partie du chiffre d'affaires et des charges réalisées en devises autres que l'euro. Ce risque existe principalement concernant le dollar US et dans une moindre mesure le yen japonais quant aux produits et charges et flux de trésorerie liés ainsi qu'aux éléments correspondant des comptes de créances clients, des comptes fournisseurs et de trésorerie libellés dans ces devises.

La Société a mis en place en 2002 une politique de couverture visant à réduire son exposition aux risques de fluctuation du dollar US et à préserver ainsi les revenus dégagés par son activité. Celle-ci vise à fixer le cours en dollar US des créances nettes et de la totalité de la facturation prévisionnelle nette libellée dans cette devise.

Les instruments dérivés utilisés par Cerep pour atteindre ses objectifs en matière de couverture comprennent des contrats de change à terme et des options sur le dollar US (vente de call ou achat de put) ayant une maturité initiale généralement inférieure à un an. Ces instruments portent sur des actifs et des passifs existant à la clôture de l'exercice, ainsi que sur la facturation prévisionnelle nette libellée en dollar US. Dans certains cas, la Société est amenée à compléter les instruments de couverture pris soit par des prorogations de ventes à terme soit en inversant des positions sur options par des achats de call. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives.

Au 31 décembre 2012, environ 11% de la facturation prévisionnelle diminuée des charges prévisionnelles en dollar US de l'exercice 2013 est couverte.

##### Risque de taux

L'exposition de la Société au risque de variation des taux d'intérêt est liée à l'endettement financier à long terme.

La politique de la Société consiste à gérer la charge d'intérêt en contractant majoritairement des financements à taux fixes. Ainsi au 31 décembre 2012, la plus grande partie de la dette de la Société est contractée à taux fixe. Le financement par crédit bail immobilier de l'acquisition et des travaux de Villebon-sur-Yvette a été souscrit à taux variable. Afin d'optimiser le coût financier global, la Société a mis en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels elle échange à intervalles prévus,

la différence entre le montant des intérêts à taux fixes et le montant des intérêts à taux variables calculé sur un montant nominal d'emprunt fixé à la souscription des swaps.

Ces swaps ont été contractés simultanément le 3 août 2005 à la signature des financements auxquels ils sont affectés, et début 2007 concernant l'avenant au contrat de crédit-bail mis enoyer en février 2007, pour les mêmes montants nominaux, et selon les mêmes conditions de date de début, date de révision du taux d'intérêt, intervalles de règlement et taux de base d'intérêts retenu. Les swaps ont une durée de 7 ans à compter de leur date de mise en place.

#### Risque de marché

Cerep utilise différents instruments financiers dans le cadre de sa gestion de trésorerie. Ils sont constitués de SICAV monétaires et obligataires, de comptes à terme, de dépôts bancaires principalement en euro, en dollar US et d'actions.

La politique de la Société vise à limiter les risques de perte sur ses placements en privilégiant les instruments monétaires ou obligataires et sélectionnés sur la base d'historiques de volatilité et de performance par rapport aux indices de référence et de notations d'agences et en procédant à un suivi régulier des valeurs de marché.

#### Risque de liquidité

L'appréciation du risque de liquidité repose sur le suivi des échéanciers des financements de la Société, l'évolution du niveau de trésorerie disponible et les prévisions d'entrées et de sorties de trésorerie. A la date d'établissement des états financiers, la Société n'a pas identifié de besoin de trésorerie à court terme.

La trésorerie de la Société était de 8 314 K€ au 31 décembre 2012, à comparer au 10 214 K€ du 31 décembre 2011.

#### Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie découle de l'éventualité qu'une partie au contrat n'honore pas ses obligations causant ainsi une perte à l'autre partie. Cerep considère qu'il existe un risque de contrepartie sur certains postes du bilan, le plus significatif portant sur les créances clients, ainsi que sur des engagements figurant en hors bilan (achats de matières premières et travaux), couvert par des mesures appropriées.

Une proportion significative du chiffre d'affaires est réalisée avec quelques clients. Les contrats de prestation de services de l'activité collaborations et services en drug discovery (en criblage, en profilage ou en expérimentation pharmacologique) couvrent quelques mois et constituent une proportion importante du chiffre d'affaires. Au cours de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires réalisé avec les plus importants partenaires commerciaux de la Société se décompose comme suit :

- trois plus importants partenaires commerciaux : 24%
- cinq plus importants partenaires commerciaux : 33%
- dix plus importants partenaires commerciaux : 49%

Cette concentration du risque de contrepartie sur quelques clients et l'incidence d'une défaillance éventuelle d'un tiers sur le compte de résultat de Cerep est atténuée par la taille et la solvabilité financière des grands groupes de l'industrie pharmaceutique qui constituent les principaux partenaires de Cerep. Toutefois, Cerep compte parmi ses clients plusieurs entreprises de recherche pharmaceutique qui réalisent des pertes récurrentes et pour lesquelles les fonds levés auprès d'investisseurs constituent la principale source de financement. L'irrécouvrabilité reste cependant limitée au regard de la base de clientèle de Cerep, ce qui réduit dans une certaine mesure cette exposition.

Cerep intègre dans sa démarche commerciale un processus d'évaluation de la solvabilité du prospect et inclut, si nécessaire ou selon les particularités de la prestation, l'obligation de versement d'acomptes ou d'avances par le client.

La Société est également dépendante de la solvabilité de plusieurs fournisseurs ou prestataires, certains étant stratégiques dans la fourniture de technologies ou de matières premières. Les procédures d'achats de Cerep intègrent l'établissement et la mise à jour d'une liste de fournisseurs approuvés. Le processus d'approbation, qui implique par ailleurs le service de contrôle qualité, inclut un examen de solvabilité qui peut faire appel à des évaluations d'agences de notation de risque crédit.

Enfin, Cerep gère son risque de contrepartie sur ses instruments financiers en sélectionnant rigoureusement les institutions financières tierces, en diversifiant les contreparties par type de contrat et en procédant à un suivi régulier des engagements.

